



Fédération des Arts de la rue  
Auvergne-Rhône-Alpes  
Village Sutter  
10 rue de Vauzelles  
69001 Lyon

# COMPTE-RENDU de l'Assemblée Générale Ordinaire

24 mai 2022 – Amphithéâtre des 3 Gaules – Lyon

## Adhérent·e·s présent·e·s :

Blöffique Théâtre  
Nath Bruère  
Cie Colegram  
Nathalie Diebold  
Théâtre de Givors  
Cie du Quart de seconde  
Joséphine Gelot  
Frédérique Jay  
Enji Julien-Binard  
Marie-Irma Kramer  
La Baroufada  
Là hors de  
Lucie Lafaurie  
Lapin 34  
Vincent Loubert  
Marzouk Machine  
Marc Prévost  
Superstrat  
Tout en Vrac  
Cie Naranjazul  
Les Soeurs Goudrons

## Procurations:

ArtiElette, Format et Marion Grange à Blöffique Théâtre  
Julie Romeuf, Richard Brun et la Plato à Nath Bruère  
JulienVersange et Cie Emergente à Cie Colegram  
Théâtre en cours à Nathalie Diebold  
Dis bonjour à la dame et le Cri de la fourmi à Cie du Quart de seconde  
Cécilia Schneider à Enjie Julien-Binard  
Palmira Picon, Céline Ferry, Cie les Gens d'ici à Marie-Irma Kramer  
Complètement Gaga et Dyptik à la Baroufada  
Marion Piquè, Kumulus et Marion Gatier à Là Hors de  
La Fabrique fastidieuse à Lucie Lafaurie  
Christelle Morel, Julie Serrano et Marie Tognet à Vincent Loubert  
Solsikke, Transe Express et Groupe tonne à Marc Prévost  
Les Quidams, Éclat-CNAREP Le Parapluie et CNAREP Quelqu'p'arts à Superstrat  
Cie du Fil à retordre, La bobine et les 3 points de suspension Tout en Vrac  
Marie-Caroline Guérard et Pare-Choc à Joséphine Gelot  
Marche en scènes à Lapin 34

21 adhérent·e·s présent·e·s // 36 adhérent·e·s représenté·e·s // Soit 57 voix

Au 24 mai, la fédération comptait 78 adhérent·e·s // Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut délibérer.

## Assemblée générale ordinaire

### Vote des rapports et affectation du résultat 2021

Après leurs présentations, l'assemblée générale vote à l'unanimité le rapport d'activité et les comptes annuels, tels que présentés en annexe.

L'Assemblée générale vote pour affecter le résultat (1924 euros) au fond associatif.

### Election du conseil d'administration

Le Conseil d'administration est élu pour 3 ans renouvelable tous les ans par tiers .

#### Le tiers démissionnaire est:

- Julie Lefebvre
- Solsikke
- Trans'versale
- Transe Express
- Nath Bruère
- Lucie Lafaurie
- La Baroufada

#### Sont candidat·e·s:

- Lucie Lafaurie
- La Baroufada
- Nath Bruère
- Trans'versale (représenté par Brigitte Burdin)
- Transe Express (représenté par Eléonore Guillemaud)
- Théâtre de Givors (représenté par François-Xavier Laborde)

Le tiers entrant est élu à l'unanimité.

## Vote du montant des cotisations annuelles

Lors de son assemblée générale du 29 mars 2022, la Fédération Nationale a voté l'augmentation des cotisations suivantes:

### Adhésions individuelles

- personnes non imposables : 30 euros (+5 euros)
- personnes imposables : 60 euros (+5 euros)

### Adhésions structures

- plancher à 60 euros (+ 5 euros)
- adhésions égales à 1,5/1000ème du total des produits (+0,5)
- suppression du plafond de 1000 euros

**Rappel: les adhésions sont partagées entre les fédérations régionales et la fédération nationale à 50/50.**

En tant qu'association autonome, la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes dispose de ses propres statuts. Ceux-ci prévoient que les modifications des cotisations soient votées en assemblée générale ordinaire.

Les modifications mentionnées ci-dessus sont ainsi proposées au vote.

Elles soulèvent de nombreuses questions notamment sur la justification, sur le choix de la règle de répartition, sur la suppression du plafond et ses conséquences sur les structures disposant d'un budget important.

Un temps de contextualisation et de débat a permis d'échanger sur les différents arguments en faveur et en défaveur de ces augmentations.

Aussi, il est proposé de voter chaque modification individuellement.

### Adhésions individuelles

- personnes non imposables : 30 euros (+5 euros)

*Contre - 33 voix // Abstention - 10 voix // Pour - 14 voix => Modification rejetée*

- personnes imposables : 60 euros (+5 euros)

*Contre - 28 voix // Abstention - 11 voix // Pour - 18 voix => Modification rejetée*

### Adhésions structures

- plancher à 60 euros (+ 5 euros)

*Contre - 30 voix // Abstention - 11 voix // Pour - 16 voix => Modification rejetée*

- adhésions égales à 1,5/1000ème du total des produits

*Contre - 36 voix // Abstention - 10 voix // Pour - 11 voix => Modification rejetée*

- suppression du plafond de 1000 euros

*Contre - 36 voix // Abstention - 10 voix // Pour - 11 voix => Modification rejetée*

Il sera proposé lors du prochain CA de construire une proposition pour la répartition des cotisations.

-----  
L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale se clôture à 18h00.

Fait à Lyon, le 30 juin 2022.

La co-présidente,  
Marie-Irma Kramer

La trésorière,  
Nath Bruère

